

# BULLETIN MUNICIPAL DE CAHUS

Avril 2016



## LE MOT DU MAIRE !

Au début de l'année dernière, nous étions tous indignés par les attentats de Charlie. Nous espérions que cette folie meurtrière ne se reproduirait pas. Malheureusement tel n'a pas été le cas. Paris fut une nouvelle fois endeuillé le 13 Novembre et Bruxelles fut à son tour frappé le 22 Mars. N'oublions pas non plus, simplement parce que cela arrive un peu plus loin de nos frontières, tous ces attentats quasi-journaliers et leur lot de victimes.



Le printemps, l'été et le début de l'automne ont été très peu arrosés. Pendant de longs mois, le niveau des nappes était bas. Malgré cela, excepté une petite semaine, la distribution d'eau a été correctement assurée.

Côté travaux, trois tronçons de route ont été refaits. Un toit a été posé sur le bâtiment de la piscine, embellissant l'entrée du village et mettant au sec les équipements techniques. Des sanitaires décentes et un vestiaire pour Fabien sont en cours d'installation dans le bâtiment du Pech Cardaillac. L'aménagement de la cantine a été complété par la mise en place de trois grands placards. Sylvie apprécie ! Je remercie les membres du Comité des Fêtes qui les ont installés.

Je disais dans le précédent bulletin qu'il faudrait, dans les années à venir, sans doute se battre pour la défense de notre école ; je ne pensais alors pas avoir si rapidement raison (voir article ci-dessous).

**Cathy Albert**

## L'école de Cahus ouvrira à la rentrée 2016

Le séjour à la neige s'était bien passé et les enfants réintégraient leur classe. Tout allait donc pour le mieux quand la nouvelle tomba le vendredi 5 février : L'Inspection Académique avait décidé de fermer notre école et nous le faisait savoir par un simple courrier électronique, précisant que les réunions décisionnelles auraient lieu les 10 et 11 février, nous laissant donc un temps très court pour réagir. Malgré tout, parents d'élèves et élus de Cahus, Laval-de-Cère et Teyssieu ont su rapidement se mobiliser. Le dimanche a été consacré à la réalisation de banderoles et d'affiches posées dès le lundi, à la préparation de pétitions, traditionnelles et réseaux sociaux et des différentes actions à mener. *La Dépêche* était également présente le dimanche pour un article paru le lendemain. Le lundi, un rendez-vous a été pris avec M Guillaume Lecuivre, Inspecteur d'Académie. Cette réunion s'est déroulée le mardi 9 à Cahus où notre délégation a exposé ses arguments en faveur du maintien de notre école, en particulier l'allongement du temps de trajet si les enfants devaient se rendre à Biars. Aucune réponse ne fut bien sûr donnée le jour même, mais le jeudi 11 M. Lecuivre nous informait que notre école resterait ouverte pour l'année scolaire 2016/2017. Même s'il est difficile de mesurer le poids qu'a eu la mobilisation dans



la décision de l'Administration, il ne fait pas de doute que notre action a été déterminante. Cependant, il faut que nous soyons tous conscients qu'il faudra rester vigilant car la fermeture des écoles rurales reste un objectif prioritaire de l'Administration. Rappelons également que plus nombreux seront les enfants au RPI Cahus / Laval-de-Cère, moins il y aura de risque que la survie de nos écoles soit remise en cause.

## Les enfants vous racontent leur classe de neige

Nous nous sommes bien amusés au chalet du Ticou. Les chambres étaient très belles. Dans les chambres, il y avait trois lits et une salle de bain. Dans le chalet, nous avons un petit coin pour goûter et les goûters étaient très bons. Les repas étaient aussi très bons. Du réfectoire nous avons une très belle vue sur les montagnes environnantes. Le jour de notre arrivée, nous avons essayé les chaussures de ski et les skis dans le local à ski et les casques dans une autre pièce. Après les essayages, nous avons fait une balade autour du chalet et nous avons vu l'étang du Ticou gelé. Nous avons fait une bataille de boules de neige et nous avons fait des bonhommes de neige.

Après avoir passé une bonne nuit, mardi matin nous nous sommes vite réveillés pour notre première journée de ski. Pour certains c'était une première. Nous étions un peu inquiets. A la station des Airelles, une fois sur les pistes,



nous étions rassurés car les exercices étaient amusants et les moniteurs très gentils. Pour les séances de ski, la classe a été partagée en trois groupes en fonction de notre niveau. Nous avons appris à skier en chasse-neige et en parallèle, à freiner, à faire des virages et à utiliser le tire-fesses et le télésiège. Ainsi, lors de la quatrième séance, nous avons pu monter jusqu'au Roc de la Calme, le point culminant de la station (2213 m) où nous avons pu observer le pic du Carlit et le lac des Bouillouses. Nous avons skié sur des pistes vertes et bleues qui s'appelaient "Tremplin, Poule au pot, Galipette...". A la fin de la semaine, nos moniteurs nous ont remis des médailles :

des ours, des flocons, une première et une troisième étoile. Nous avons adoré le ski.

Jeudi matin, nous avons fait une belle balade en raquettes car nous avons pu voir de très beaux paysages enneigés sous le soleil et car nous avons marché pendant deux heures dans la neige. Pendant la balade, notre accompagnateur, Marcel Fourcade, nous a expliqué le fonctionnement des canons à neige et ensuite il nous a montré de nombreuses traces d'animaux : renard, lièvre et isards, le chamois des Pyrénées. Nous avons vu aussi de jolis rhododendrons pas encore fleuris. Nous nous sommes bien amusés surtout au moment de glisser sur un rocher qui ressemblait à un toboggan et lorsque nous avons traversé une piste noire. Le soir nous sommes montés à l'étage du chalet pour aller à la boum. Il y avait du sirop et les chansons étaient bien. Nous nous sommes bien amusés.

Le vendredi, nous sommes allés au four solaire de Mont-Louis. Quand nous sommes arrivés nous avons découvert la citadelle de Mont-Louis. Nous avons vu d'anciennes murailles de la forteresse construite par Vauban, l'architecte de Louis XIV. Ensuite nous avons regardé un film documentaire sur l'énergie solaire et le four solaire. Puis nous nous sommes rapprochés du four que nous avons bien pu observer. Enfin, nous avons fait des expériences avec un mini four solaire constitué d'un miroir concave et d'un héliostat. Nous avons vu brûler un morceau de bois et une ardoise grâce au rayon du soleil. Avant de repartir le guide nous a montré un autocuiseur solaire qui est utilisé en Afrique.

## Les grandes manœuvres

Vous en avez sans doute entendu parler, l'heure est au regroupement ! Regroupement de Communes pour diminuer le nombre de celles-ci : Par exemple, Calviac, Comiac, Lacam-d'Ourcet, Lamativie et Sousceyrac forment désormais la Commune nouvelle de Sousceyrac-en-Quercy. Pourquoi pas ? Le regroupement des Communes ne suffit pas. Madame la Préfète voudrait que Cère et Dordogne rejoigne CAUVALDOR, grande Communauté de Communes, dont le siège est à Souillac et qui ne compte déjà QUE 62 Communes ! Cahus, et d'autres ne risquent-ils pas d'être quelque peu oubliés dans ces structures géantes ? La très grande majorité des élus de Cère et Dordogne se sont opposés à ce schéma.

La loi NOTRE impose également le regroupement de compétences. La voirie sera transférée à la Communauté de Communes. La gestion de l'eau (production et distribution) devra aussi l'être. Mais si la Communauté de Communes n'a pas les ressources matérielles ou humaines pour ces compétences, qui peut affirmer qu'elles ne devront pas être "données" à des entreprises privées ?

Mais qu'on se rassure, il paraît que tout ça fera faire des économies !

## Gaston Mialaret est décédé

Nous avons appris le décès de Gaston Mialaret survenu le 26 Janvier, en région parisienne. Au nom de tous, nous avons adressé à sa famille nos plus sincères condoléances.

Pour résumer la vie et la carrière de Gaston Mialaret, nous reproduisons l'hommage que lui ont rendu Madame Najat Vallaud-Belkacem et Monsieur Thierry Mandon :



**Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ont appris avec une grande tristesse le décès de Gaston Mialaret, professeur des Universités.**

Né en 1918 dans le Lot, Gaston Mialaret a occupé différents postes au sein de l'enseignement primaire, secondaire, puis supérieur public. Il fut d'abord instituteur à Figeac puis, après des études universitaires, enseignant en mathématiques dans un lycée d'Albi, où il participa en particulier à la mise en œuvre des classes nouvelles à la Libération, dans la continuité de la réforme engagée par Jean Zay.

Gaston Mialaret a rejoint ensuite l'École normale supérieure de Saint-Cloud pour préparer l'inspection, tout en poursuivant en parallèle des études supérieures en psychologie à Paris, où il fut l'un des trois premiers étudiants. Il fut ensuite nommé en 1956 à Caen, où il fera toute sa carrière.

Gaston Mialaret fut également un des fondateurs des « sciences de l'éducation », notamment en créant le laboratoire de psychopédagogie de l'ENS de Saint-Cloud en 1948 et en participant en 1953 à la création de l'association internationale de pédagogie expérimentale de langue française (AIPELF). Il devint également le premier Professeur de sciences de l'éducation en 1967.

Infatigable militant pour l'éducation nouvelle et préscolaire, Gaston Mialaret a contribué à développer les sciences de l'éducation au Québec et a joué un rôle important auprès des générations de chercheurs qui se sont formés auprès de lui, en publiant leurs travaux en sa qualité d'éditeur aux Presses universitaires de France. Najat Vallaud-Belkacem et Thierry Mandon s'associent à la douleur de la famille à laquelle ils adressent leurs plus sincères condoléances.

Les cendres de Gaston Mialaret seront transférées à Cahus dans les prochaines semaines.

En hommage, et parce qu'il a inlassablement milité pour la qualité de l'éducation, nous associerons son nom à celui de l'école de notre village.

## En 2016...

**Cimetière :** Le cimetière ne dispose plus que d'un emplacement libre. Bien qu'il soit possible de récupérer ceux des tombes abandonnées, la procédure est longue, incertaine et ne réglerait le problème que pour une courte période. La Commune va donc acquérir et aménager la parcelle située entre l'école et le cimetière.

**Eau :** Comme nous l'avons déjà indiqué, le réseau d'eau potable présente des fuites pas toujours évidentes à localiser. Fin 2015, l'agence Adour-Garonne a mis en place un dispositif de subvention pour aider à l'amélioration des réseaux (50 % du coût des travaux). Nous avons donc déposé un dossier... et nous venons d'apprendre que celui-ci a été rejeté.

**Routes :** Il est prévu de remettre en état deux tronçons de route dégradée : D'une part dans la partie basse de la route de Lavayssolle et d'autre part entre l'embranchement Stade / route de Sepval et l'intersection avec la route de Miquial.

**Frelons :** Nous rappelons que la Commune prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques (quatre ont été détruits en 2015). Informez nous dès que vous voyez un nid.

**PLU :** Nous avons relancé l'élaboration d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Or, après plusieurs réunions avec la DDT (Direction Départementale des Territoires), il apparaît que cette dernière, au moins pour nos zones de montagne, cherche à limiter les emplacements constructibles aux seules "dents creuses" (parcelles situées entre deux constructions existantes) ou bien très proches d'autres habitations. Dans ce contexte, le Conseil Municipal a jugé superflu de poursuivre l'élaboration du PLU et de dépenser l'argent pour ce document.

## Le compostage : un bon moyen pour réduire nos déchets

Chaque habitant peut composter ses déchets organiques (qui représentent actuellement environ 30 % du contenu des poubelles marron).

Le compostage est une pratique facile à mettre en œuvre : elle permet de transformer les déchets d'origine végétale en engrais naturel, comparable à l'humus.

Le compost est une alternative naturelle et saine aux engrais chimiques qui polluent l'eau et le sol. En paillage autour des plants, ou pour fertiliser la terre, le compost est l'allié du jardinier. Les personnes qui se mettent au compostage font souvent cette remarque : « *Ma poubelle ne sent plus mauvais, elle est moins lourde et je la vide moins souvent.* »

D'autre part, le traitement des ordures ménagères des containers marron revient plus cher. Moins de déchets organiques à traiter, c'est aussi réduire les dépenses publiques.

Le mélange idéal se compose de 50 % de déchets de jardin ("matières brunes") et de 50 % de déchets de cuisine ("matières vertes").

Vous pouvez faire votre compost en déposant vos déchets de cuisine en tas, à même le sol, ou en utilisant un composteur. Vous pouvez en fabriquer un vous-même avec des palettes, par exemple. Si vous n'êtes pas bricoleur, le SYDED vous propose un kit de



## ÉTAT CIVIL

*Naissances* : Anaïa POEYDEMANGE (*Le Bourg*) : 21 Octobre 2015  
: Jeanne LEFEVRE (*Laymon*) : 22 Février 2016

*Décès* : Jean LAURIER (*Sireyzol*) : 6 Mars 2016

Faites savoir à vos relations cahusiennes émigrées qu'elles peuvent lire le Bulletin municipal sur "[www.cahus.fr](http://www.cahus.fr)" Onglet "la commune", rubrique

"Bulletin Municipal"



## VIE PRATIQUE

**La Mairie** : 05 65 33 88 28 [www.cahus.fr](http://www.cahus.fr)  
Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi 9h à 12h & 13h à 17h30  
Jeudi de 9h à 12h  
Permanence de Cathy Albert : Lundi de 10h à 12h  
Horaires d'ouverture de la bibliothèque : La bibliothèque est désormais ouverte chaque premier samedi du mois de 13h30 à 14h30.

**Déchetterie de Glanes** : 05 65 39 77 07  
**Horaires** : Lundi : de 14h à 18h  
: Du Mardi au Samedi : de 9h à 12h  
et de 14h à 18h

**Numéros utiles**  
SNCF Biars : 05 65 10 31 00  
EDF dépannages et infos : 0 972 675 046  
Communauté de communes : 05 65 39 71 85 [www.cere-dordogne.fr](http://www.cere-dordogne.fr)  
Office du tourisme : 05 65 38 59 53 [www.vallee-dordogne-rocamadour.com](http://www.vallee-dordogne-rocamadour.com)  
Conseil général : 05 65 23 14 00 [www.lot.fr](http://www.lot.fr)  
Préfecture du Lot : 05 65 23 10 00 [www.lot.gouv.fr](http://www.lot.gouv.fr)

**Numéros d'urgence**  
Pompiers : 18  
Urgences Médecins (week-ends, fêtes) : 3966  
Samu : 15  
Appel urgences européen : 112

